

## LA SECTION SPORTIVE RUGBY, C'EST :

2 à 3 heures d'entraînement par semaine sur le temps scolaire, par catégories, avec des professeurs et des éducateurs diplômés.

Des compétitions UNSS les mercredis après-midi (3 à 6 mercredis dans l'année).

Une pratique du rugby ouverte à tous, axée sur le travail technique, tactique et le plaisir.

Un partenariat avec le Stade Montois Rugby (sans obligation d'être licencié), le Comité des Landes de rugby et l'UNSS.

Un suivi scolaire, car la scolarité reste la priorité.



### POUR QUI ?

La section est ouverte à tous : garçons, filles, joueurs de rugby ou non.

La chose la plus importante, c'est d'être dynamique et motivé(e), prêt(e) à s'investir toute l'année dans la pratique d'un sport collectif !

## UN DOUBLE OBJECTIF

### Scolaire :

Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans leur sport, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire

Développer leur goût de l'effort et les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.

Ouvrir les élèves sur l'extérieur et développer leur autonomie.

Permettre aux élèves d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.

Aider les élèves à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne en toute sécurité

Participer à leur éducation citoyenne.

Contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.



### Sportif :

Améliorer sa pratique sportive et se perfectionner grâce aux 2 ou 3 heures hebdomadaires.

Développer l'esprit d'équipe et la vie de groupe.

Approfondir ses connaissances techniques, tactiques et du règlement.

Se confronter au meilleur niveau du sport scolaire par la participation aux championnats UNSS Excellence.



## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dossier de candidature est disponible sur le site du Collège Cel Le Gaucher.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le collège au 0558759844 et demander le responsable de la Section : M. Saldubehere.

### **Pour tous :**

Dossier de candidature à transmettre avant le 27 mai 2021

→ Au collège : 787 Avenue de Lacrouts, 40000 Mont de Marsan

→ Par mail : [hugo.saldubehere@ac-bordeaux.fr](mailto:hugo.saldubehere@ac-bordeaux.fr)

### **Pour les élèves HORS SECTEUR du collège Cel Le Gaucher :**

Demande de dérogation à transmettre à la DSDEN avant le 13 mai 2022



# SECTION SPORTIVE RUGBY



## Collège Cel Le Gaucher

COLLEGE CEL LE GAUCHER  
787 AVENUE DE LACROUTS  
40000 MONT DE MARSAN

05 58 75 98 44  
[ce.0400774z@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0400774z@ac-bordeaux.fr)  
[Hugo.saldubehere@ac-bordeaux.fr](mailto:Hugo.saldubehere@ac-bordeaux.fr)